

PROGRAMME

Objectifs

- A l'issue de la formation, les participants sont capables d'analyser les causes d'un accident, de construire des plans d'action, de proposer des solutions adaptées en matière de prévention des accidents du travail et maladies professionnelles

Durée

5 jours pour les établissements de plus de 300 salariés

3 jours pour les établissements de moins de 300 salariés

Public concerné

Membres du CHSCT, délégués du personnel, collaborateurs en relation avec le CHSCT.

Outils pédagogiques

Formation action alternant les apports théoriques et les exercices en situation réelle ; Favoriser les échanges entre les participants ; Exercices pratiques sur l'analyse d'accident à partir de récits

Le CHSCT

- La réglementation en matière de sécurité
- Accidents du Travail et Maladies professionnelles
- Les indicateurs du tableau de bord Sécurité
- Statistiques nationales
- Le coût des accidents
- Incidence financière pour l'entreprise

Analyse de l'existant

- Diagnostic de la situation actuelle
- Analyse des accidents, incidents, dégâts matériels
- Recherche des facteurs potentiels d'accidents
- Dysfonctionnement et enchaînement des causes
- Incidence des facteurs liés à
- Analyses de cas d'accidents survenus dans l'entreprise

La prévention

- Principales étapes de la politique de sécurité en entreprise
 - définition des objectifs et des priorités
 - rôle des acteurs concernés
 - ◆ Accueil et formation à la Sécurité
 - ◆ tableau de bord sécurité
 - ◆ analyse à priori des risques d'accidents
 - ◆ analyse d'une situation de travail en atelier

Risques divers

- Risques mécaniques
- Risques chimiques
- Risques d'incendie et d'explosion
- Circulation dans l'entreprise
- Gestes et postures de travail
- Ergonomie

(ces divers points sont abordés en fonction des risques rencontrés dans les entreprises par les différents participants)

Les conseillers en matière de sécurité

- I.N.R.S
- C.R.A.M
- Médecine du travail
- Inspection du travail
- Organismes de contrôles
- Les experts agréés